



# **Plan Local d'Urbanisme**

(P.L.U.)

**ANNEXES**

**Liste des emplacements réservés**

**- 4.1.-**

# **LISTE DES EMPLACEMENTS**

## **RESERVES**

N° ER	Désignation de l'opération	Superficie approximative	Destinataire
N1	Création d'un carrefour à la croisée des rues : de Colombiers (RN 113), de la Croix de Jallé, et du Chemin Rural desservant le secteur 1AU La Veymala	744 m <sup>2</sup>	État – commune
N2	Ligne nouvelle Languedoc-Roussillon Contournement de Nîmes et Montpellier Réserve foncière pour la ligne ferroviaire du TGV Méditerranée	68936 m <sup>2</sup>	RFF
N3	Dédouement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier- Aménagement de capacité	Environ 1 217 000 m <sup>2</sup>	État
M40	Élargissement, création d'un carrefour sur la RD 26, pour faciliter l'accès à la zone IV NA Le Bosc sur la commune de Mudaison (Cf. opération D I I du POS de Mudaison)	Environ 1000 m <sup>2</sup>	Métropole
M1	RD 26 Rue du Coustouliès : Élargissement à 15 mètres d'emprise en secteur 1AU Champs Moulygous	2092 m <sup>2</sup>	Métropole
M4	Création d'un carrefour sur la RD 26 et Chemin de service	1234 m <sup>2</sup>	Métropole
M4A	Recalibrage et aménagement de cheminement doux	28 m <sup>2</sup>	Métropole
M4B	Recalibrage et aménagement de cheminement doux	386 m <sup>2</sup>	Métropole
M4C	Recalibrage et aménagement de cheminement doux	592 m <sup>2</sup>	Métropole
M5	Création d'une voie à 20 mètres d'emprise depuis la Route Impériale jusqu'à la voie ferrée	4278 m <sup>2</sup>	Métropole
M6	Création d'un carrefour à l'angle de l'Emplacement Réserve C5 et RN113	Environ 700m <sup>2</sup>	Métropole
M7	Rue du Contrôle : Élargissement à 15 mètres d'emprise depuis l'accès au Collège jusqu'à la limite communale : Baillargues-Saint-Brès.	190 ml	Métropole
M8	Emplacement réservé pour la réalisation d'un bassin de rétention	Parcelle AN2 10683 m <sup>2</sup>	Métropole
M9	Emplacement réservé pour la création de parkings publics Rue de la Biste	505 m <sup>2</sup>	Métropole
M10	Élargissement de l'Avenue du Grand Chêne à 15 mètres d'emprise depuis l'opération C 8 jusqu'à l'opération C 1	4331 m <sup>2</sup>	Métropole
M11	Rue de la Croix d'Avignon : Élargissement à 10 mètres d'emprise en secteur 1AU Le Paradis	657 m <sup>2</sup>	Métropole
M12	Rue des Lignières : Élargissement à 10 mètres entre la parcelle AO 12 et la parcelle AO 14	302 m <sup>2</sup>	Métropole
M13	Création d'un bassin de rétention sur la parcelle AO 13	3857 m <sup>2</sup>	Métropole
M14	Rue de la Villette : Élargissement à 10 mètres d'emprise, pour la réalisation d'un trottoir piétonnier.	200 m <sup>2</sup>	Métropole
M15	Aménagement du carrefour à la croisée des rues : de la Villette, de la Croix d'Avignon, des Lignières et de la Pile.	360 m <sup>2</sup>	Métropole
M16	Élargissement de la place des arènes	Parcelles AH32 - AH33 - AH34 633 m <sup>2</sup>	Métropole
M17	Prolongement de l'Impasse Granier vers la résidence « Les Pins Bessons» (super- structure communale) pour la création d'un accès sécurisé.	86 m <sup>2</sup>	Métropole

<b>N° ER</b>	<b>Désignation de l'opération</b>	<b>Superficie approximative</b>	<b>Destinataire</b>
M18	Agrandissement du parking devant la Salle des Fêtes et création d'un passage piéton donnant sur la Rue de la Libération	876 m <sup>2</sup>	Métropole
C21	Création de logements sociaux	Parcelles AD17 en partie 1935 m <sup>2</sup>	Commune
C22	Création d'un local communal	Parcelle AH95 82 m <sup>2</sup>	Commune
C24	Mise en valeur de la Tour Denjean, Patrimoine de Baillargues	106 m <sup>2</sup>	Commune
M26A	Recalibrage et aménagement de cheminement doux	310 m <sup>2</sup>	Métropole
M26B	Recalibrage et aménagement de cheminement doux	532 m <sup>2</sup>	Métropole
M27	Recalibrage et aménagement de cheminement doux	4648 m <sup>2</sup>	Métropole
C28	Démolition d'un bâtiment insalubre	3500 m <sup>2</sup>	Commune
M29	Création d'espaces verts et piste cyclable de part et d'autre de la voie ferrée	15314 m <sup>2</sup>	Métropole
M30	Élargissement de la Route de Mauguio	Parcelles AK58 - AK57 - BK34 - BK35 1817 m <sup>2</sup>	Métropole
M31	Création d'un passage piéton depuis la parcelle AK 69 jusqu'à la parcelle AK 57	709 m <sup>2</sup>	Métropole
M32	Élargissement du Chemin de Mas de Cannes à Colombiers	Parcelles AK82 - AK68 340 m <sup>2</sup>	Métropole
M33	Élargissement du Chemin rural depuis l'emplacement réservé N1 jusqu'à la voie ferrée	1267 m <sup>2</sup>	Métropole
M34	Création d'un carrefour sur la RD 26	Environ 800m <sup>2</sup>	Métropole
M35	Création d'un carrefour sur le Chemin Rural	Environ 800m <sup>2</sup>	Métropole
M36	Création d'un carrefour sur le Chemin Rural	Environ 800m <sup>2</sup>	Métropole
M37	Élargissement du Chemin Rural entre l'emplacement réservé C 36 et l'emplacement réservé CA 2	822 m <sup>2</sup>	Métropole
M39	Création d'un carrefour sur le Chemin rural dit du Pradas	Environ 800m <sup>2</sup>	Métropole
C41	Création d'un local communal	Parcelle AH177 39 m <sup>2</sup>	Commune